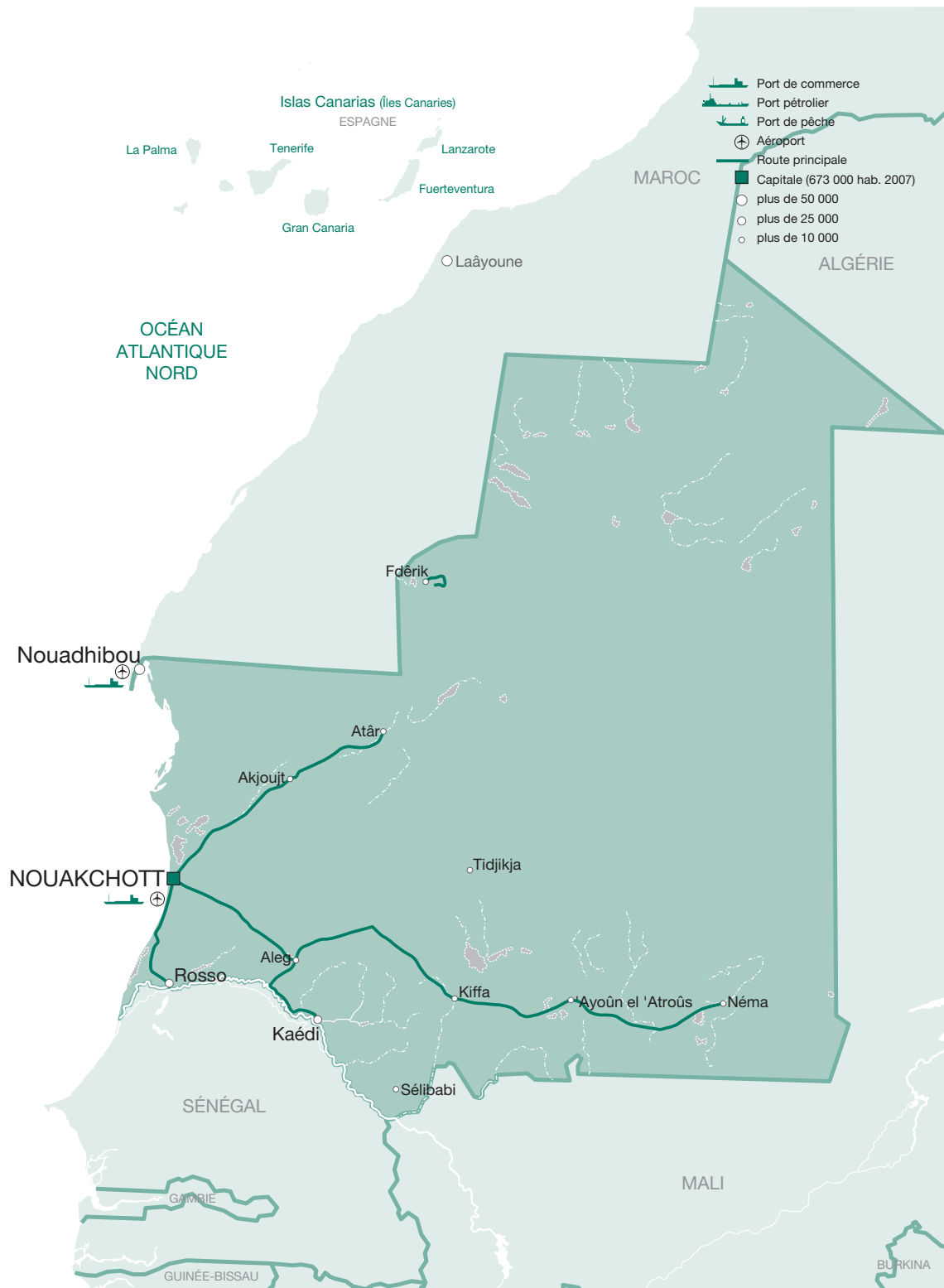


Mauritanie
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Mauritanie

Vue d'ensemble

La structure de l'économie mauritanienne, marquée par la prédominance des secteurs secondaire (34.7 % du produit intérieur brut, PIB) et tertiaire (44.8 % du PIB), a peu évolué entre 2009 et 2010. Après un recul du taux de croissance du PIB de 1.2 % en 2009, l'économie mauritanienne devrait renouer avec la croissance en 2010 et se renforcer dans les années à venir avec une légère diminution du secteur tertiaire au profit des secteurs primaire et secondaire. La croissance du PIB est estimée à 5 % en 2010. Cette performance résulte des effets combinés de la mise en œuvre du programme de la réforme des finances publiques, convenue avec le Fond monétaire international (FMI) et de l'augmentation significative des prix internationaux des minerais.

La Mauritanie devrait consolider ses résultats en réalisant une croissance de 5.3 % en 2011 et de 5.5 % en 2012. Les autorités comptent sur la bonne tenue des cours des produits miniers, notamment du fer, du cuivre et de l'or. Elles tablent également sur la rationalisation des dépenses publiques, sur un meilleur recouvrement des recettes fiscales au profit des investissements publics, sur l'augmentation des investissements privés dans le secteur minier et sur la poursuite du soutien des donateurs. Cet optimisme est conforté par le suivi rapproché du FMI, afin de mener à bien la politique de consolidation budgétaire dans le cadre d'une politique macroéconomique cohérente. Cette politique devrait permettre à la Mauritanie de dégager davantage de ressources propres et de maintenir sa dette à un niveau soutenable.

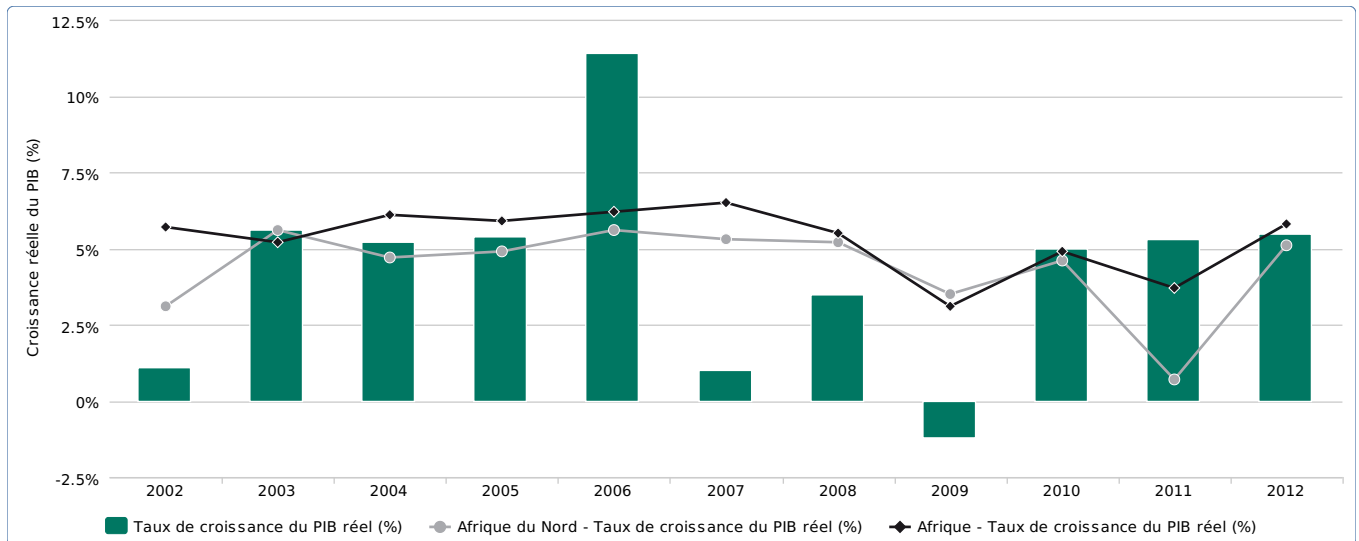
Du côté de l'offre, cette croissance était soutenue notamment par les sous-secteurs des industries d'extraction de minerais métalliques, qui ont contribué pour un quart de la croissance du PIB réel, ainsi que par les sous-secteurs du commerce et de l'élevage dont la contribution s'est élevée respectivement à 11.2 % et 10.7 % de la croissance du PIB réel. Les activités minières ont connu une légère croissance en 2010 (0.8 %), tandis que leurs prix sur les marchés internationaux ont enregistré une hausse significative. Ainsi, les prix du fer, du cuivre et de l'or ont augmenté respectivement de 60.4 %, de 46.3 % et de 25.9 % entre 2009 et 2010. L'agriculture a bénéficié d'une très bonne saison et enregistré une croissance de 11.7 %. Elle continue toutefois d'avoir une contribution marginale à la croissance, en raison de son faible poids dans le PIB (4.6 %). Du côté de la demande, la consommation finale (estimée à 90.5 % du PIB) a contribué à la croissance à hauteur de 6.3 points de pourcentage en 2010. Les investissements bruts ont connu une croissance de 9.3 % en 2010, pour se situer à 26.4 % du PIB. Le volume des exportations n'a pas augmenté en 2010 laissant la hausse des importations (estimée à 3.6 %) sans compensation, principalement des hydrocarbures, ce qui a pénalisé la croissance de 4.4 points.

La mise en œuvre de la politique macroéconomique a été globalement satisfaisante en 2010. La Mauritanie a réalisé une bonne performance dans le cadre du programme de réformes soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique budgétaire, le gouvernement a réussi à mobiliser davantage de ressources propres, à contrôler les dépenses et à réduire le stock des instances et des arriérés de paiement de la dette intérieure. Les recettes budgétaires ont augmenté de 6.9 %, tandis que les dépenses totales et les prêts nets ont diminué de 2.7 % entre 2009 et 2010. Par conséquent, l'exécution des opérations financières de l'État en 2010 s'est traduite par une amélioration du déficit global à 3.7 % du PIB nominal, après avoir atteint 5.1 % en 2009. Le déficit du compte courant a enregistré une amélioration de presque 4 % du PIB, passant de 12.6 % à 8.8 % du PIB. Une amélioration qui traduit l'augmentation en valeur des exportations de plus de 11 % et la diminution en valeur des importations de plus de 8 %. L'ouguiya (MRO) a connu une sévère dépréciation, depuis le début de l'année 2010, d'environ 9 % face au dollar (USD), d'autant que la Banque centrale a limité ses interventions. Cette dernière a décidé une baisse de trois points du taux directeur, de 12 à 9 %, pour favoriser le financement par crédit, à destination surtout du secteur privé. En 2010, l'évolution des prix à la consommation a connu des tensions inflationnistes, en raison de la hausse des prix internationaux des hydrocarbures et de certains produits alimentaires (essentiellement les fruits et les légumes, suite aux inondations marocaines). Ce choc a perturbé considérablement l'approvisionnement du marché durant plusieurs mois. L'inflation a enregistré une hausse sévère par rapport à 2009 (2.2 %) pour atteindre 6.1 %, selon les estimations de la Banque centrale. Si les prix des denrées alimentaires gardent une trajectoire ascendante, avec la levée progressive des subventions sur les produits de base, les pressions inflationnistes risquent de persister durant 2011 et 2012, pour atteindre des taux respectifs de 5.7 % et 5.4 %.

Les autorités se sont par ailleurs engagées à améliorer les capacités de gestion des finances publiques, pour mener à bien son programme de développement. Les principales réformes ont trait à : *i*) la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes publiques ; *ii*) la déconcentration de la fonction d'ordonnement, du contrôle financier afin d'améliorer les capacités de gestion ; *iii*) l'informatisation de la chaîne des dépenses publiques et de la comptabilité de l'État pour améliorer les capacités d'absorption. Ces réformes viennent consolider d'autres réformes en cours de réalisation dont les principales sont ; *i*) l'élaboration d'un budget fondé sur les politiques nationales pluriannuelles ; *ii*) la déconcentration comptable avec la création de trésoriers

payeurs généraux en région ; *iii*) l'intégration des systèmes d'information du ministère des Finances ; *iv*) la gestion de la trésorerie (diversification des instruments de financement du Trésor, mise en place d'un compte unique de l'État et mise en place d'un plan de trésorerie).

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412179>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.2	5	5.3	5.5
Inflation IPC	2.2	6.1	5.7	5.4
Balance budgétaire % PIB	-5.1	-3.7	-3	-2.9
Balance courante % PIB	-12.6	-8.8	-8.1	-9.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414535>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	23.7	20.6
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	15.9	24.8
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	5	4.1
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	-	-
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	8.4	5.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	13.7	11.2
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	5.4	4.9
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	14.7	16.1
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	13.3	12.7
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415504>

La structure de l'économie mauritanienne, marquée par la prédominance des secteurs secondaire (34.7 % du PIB) et tertiaire (44.8 % du PIB), a peu évolué entre 2009 et 2010. Le secteur secondaire demeure dominé par les industries extractives (24.8 % du PIB), dont la majeure partie revient aux industries d'extraction métalliques (20.0 % du PIB). Les industries d'extraction de produits pétroliers enregistrent une production en baisse, ce qui s'est traduit par une contribution de seulement 4.8 % au PIB. Les activités manufacturières et le BTP (bâtiment et travaux publics) restent limités et se contentent d'une contribution respective de 4.1 % et 5.7 % au PIB. Le commerce (11.2 % du PIB), les services non marchands (12.7 %) et les administrations publiques (16.1 %) constituent les principales activités du tertiaire, tandis que l'élevage (10.7 %) et la pêche (5.3 %) forment l'essentiel du primaire. Cette structure du PIB devrait rester stable en 2011, avec une légère diminution des parts du secteur tertiaire au profit du secteur primaire, grâce au renforcement de l'agriculture pastorale et de l'élevage ; au profit également du secteur secondaire avec l'entrée en activité de certains investissements miniers.

Après un recul du taux de croissance du PIB de 1.2 % en 2009, l'économie mauritanienne renoue avec la croissance en 2010. Elle devrait se renforcer dans les années à venir avec une légère diminution du secteur tertiaire au profit du secteur primaire et du secteur secondaire. Le PIB devrait enregistrer une croissance de 5 % en 2010. Cette performance s'explique par un début de sortie de crise économique mondiale et par le regain de confiance, qui s'est traduit par le grand retour des partenaires et des bailleurs de fonds internationaux.

Depuis la fin 2009, le secteur minier connaît un dynamisme important qui renforcera davantage sa position en tant que moteur de croissance. Les perspectives de développement du secteur s'annoncent prometteuses. En effet, la Société nationale des industries minières (Snim) a engagé un ambitieux programme de modernisation et de développement, qui lui permettra d'augmenter sa production de 4 millions de tonnes par an à partir de 2013. Par ailleurs, Tasiast Mauritanie Limited (TML) a initié un programme d'extension en 2009, visant à doubler sa production à partir de 2011. La Mauritanian Copper Mines (MCM) a investi 106 millions USD pour augmenter sa production de 50 % à partir de 2011. Mauritanian Minerals Company (MMC), en partenariat avec l'État à hauteur de 10 %, va démarrer dans les prochains mois de 2011 l'exploitation d'une mine de quartz. La société Boufal Indo Mining Company (BIMC), dont l'État détient 30 %, va exploiter les gisements de phosphates de Boufal et Loubbeira sur la période 2011/12. Enfin, la 3^e phase du projet de renforcement institutionnel du secteur minier (PRISM III), financé par la BM et la Banque islamique de développement (BisD), va être mise en place. Le volet social au profit des populations du corridor minier sera poursuivi, avec possibilité de l'élargir aux autres zones de l'activité minière.

Les exportations de minerai de fer, de cuivre et d'or ont permis à ce secteur de prendre de l'ampleur, surtout après l'augmentation considérable de leurs prix internationaux durant 2010. La hausse des prix en fer, cuivre et l'or, est évaluée respectivement à 60.4 %, 46.3 % et 25.9 %.

La contribution du secteur minier au PIB est estimée à 23.1 % en 2010 contre 20 % en 2009. La Snim, qui exploite le fer, a enregistré une production annuelle de 11.2 millions de tonnes. La société a engagé un ambitieux programme de modernisation et de développement, qui lui permettra d'augmenter sa production de 4 millions de tonnes par an à partir de 2013. TML a produit plus de 160 000 onces d'or en 2010 (environ 5 tonnes). La production annuelle de MCM s'élève, elle, à 92 000 onces d'or (environ 3 tonnes). Si les perspectives de capacité de production pour les années à venir de MCM restent constantes, celles de TML visent à atteindre les 275 000 onces (environ 8 tonnes) dès fin 2011. L'événement principal dans le secteur minier en Mauritanie est la fusion-acquisition de Kinross et Red Back Mining. Ce rapprochement permettra de créer le 4^e producteur d'or mondial et de générer les ressources financières nécessaires à l'agrandissement de la mine de Tasiast. L'objectif est d'en faire l'une des plus grandes mines au monde, avec un investissement de 1.5 milliard USD sur 3 ans (2011-14). La mine devrait produire 1 million d'onces (environ 32 tonnes) par an et employer environ 3 000 personnes. Concernant la production de cuivre, MCM détient le monopole avec une production annuelle de 36 610 tonnes. MCM a engagé, en 2010, un investissement de 106 millions USD pour augmenter sa capacité de production de cuivre et accessoirement d'or. De son côté, Mauritanian Minerals Company (MMC) se lance dans la production du quartz d'Oumagneyna (wilaya de Dakhlet Nouadhibou), dont le prix international a flambé en raison de ces récents multiples usages (plaques photovoltaïques, semi-conducteurs, film protecteur contre les changements climatiques). Les premières exportations sont attendues pour le premier semestre 2011.

La Mauritanie bénéficie d'une côte parmi les plus poissonneuses au monde. Le potentiel halieutique est exceptionnel, avec une richesse particulière des ressources démersales (céphalopodes, poissons de fond, crustacés), de petits pélagiques et de mollusques. Le pays est doté d'une façade maritime de 720 km avec un environnement physique exceptionnel. Avec des volumes de 850 000 tonnes pour 2010, essentiellement destinés à l'exportation, le secteur contribue à hauteur de 24 % du budget de l'État et joue un rôle déterminant pour l'apport en devises (21 % des recettes d'exportations du pays). En considérant l'ensemble des activités liées à la pêche et non uniquement les activités de capture, la contribution du secteur est estimée à 5.3 % du PIB.

Grâce à une bonne saison, le secteur agropastoral continue à progresser. Selon les estimations, il a représenté 5.9 % du PIB en 2010, avec un taux de croissance de 8.5 % contre 6 % en 2009. Un intérêt particulier est accordé aux cultures pluviales et à l'élevage, après que l'État ait soutenu pendant longtemps les cultures irriguées. Mais trois constats se sont imposés. Le premier est que ces cultures irriguées étaient pratiquées par une faible proportion d'agriculteurs et donc un nombre limité de bénéficiaires. Le second est qu'elles avaient justifié des investissements colossaux durant plusieurs années. Enfin, le retour d'investissements en production a été jugé plutôt décevant.

L'agriculture pluviale, présente essentiellement dans des zones rurales, abrite près des deux tiers de la population et 75 % de pauvres. L'élevage, qui contribue pour 70 % au PIB agricole a un potentiel important. Il peut non seulement satisfaire une partie significative de la demande intérieure de lait, mais aussi assurer un meilleur approvisionnement de la viande rouge pour l'ensemble du marché intérieur et d'exportation vers les pays voisins. Les sous-produits de l'élevage, par exemple les cuirs, peuvent aussi être traités plus efficacement et permettre de produire plus de valeur ajoutée.

Le secteur tertiaire est marqué par les difficultés du secteur des télécommunications. En cause : l'étranglement du marché local et l'augmentation du nombre d'opérateurs de téléphonie mobile. Cette situation oblige les opérateurs à mettre l'accent sur les investissements commerciaux et de marketing, afin de répondre à la rude concurrence au détriment des investissements de renforcement d'infrastructures et de capacités. Bien qu'il continue sa progression, le tourisme doit faire face à deux défis majeurs : l'insécurité et notamment les menaces d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), ainsi que l'absence de priorité stratégique donnée au secteur, ce qui explique le ralentissement du développement de l'infrastructure et de l'aménagement du secteur touristique. Le secteur bancaire demeure vulnérable. Le financement bancaire est concentré sur un nombre limité de gros clients au détriment des PME. En outre, l'accès aux services financiers est encore limité en Mauritanie, avec moins de 7 % de la population ayant un compte bancaire ou recours aux crédits. Selon les estimations, le secteur des services contribue à hauteur de 42 % à la formation du PIB en 2010, en léger repli par rapport à 2009 (44.8 % du PIB).

Du côté de la demande, la consommation finale devrait représenter 90.5 % du PIB réel en 2010, tandis que les investissements et la demande extérieure nette sont estimés respectivement à 27.5 % et à 16 % du PIB réel. Avec une croissance de 4.5 % en 2010, la consommation finale a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 6.3 points de pourcentage. En particulier, la consommation publique a connu une croissance de 7.1 % en 2010, tandis que la consommation privée affichait une croissance de 3.8 %.

Les investissements bruts ont connu une croissance de 9.3 % en 2010. Le taux d'investissement global a progressé de 26.9 % du PIB en 2009 à 27.5 % en 2010. Cette situation s'explique par la croissance aussi bien des investissements publics (avec notamment le projet du réseau d'assainissement de la ville de Nouakchott, des projets d'infrastructures routières et portuaires, d'éducation et de centres de santé communautaires), que des investissements privés, tirés essentiellement par des projets miniers d'exploration ou d'extension d'activités. La demande extérieure nette a reculé de 3.2 % entre 2009 et 2010, en raison de la croissance des importations de biens et de services qui ont dominé les exportations. Elle a ainsi grevé la croissance du PIB réel de 5.1 % en 2010.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	30.4	24.1	9.3	5.8	6.9	3.8	2.5	2.9
Publique	9.9	5.3	7	5	10	0.6	0.5	0.9
Privée	20.5	18.8	10	6	6	3.2	2	2
Consommation finale	85.3	94.5	4.5	5.1	4.7	6.3	7.2	6.6
Publique	23.2	20.5	7.1	6.2	3.2	2.1	1.9	1
Privée	62.2	73.9	3.8	4.9	5.2	4.2	5.3	5.6
Secteur externe	-15.7	-18.5	-	-	-	-5.1	-4.4	-4
Exportations	35.3	50.2	0.1	-0.1	3.2	0	0	1.1
Importations	-51	-68.8	4.3	3.6	4.4	-5.2	-4.4	-5.2
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	5	5.3	5.5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416473>

Politiques macroéconomiques

Au niveau macroéconomique, l'ambition affichée par le gouvernement mauritanien est de renforcer le soutien aux secteurs sources de croissance, de mettre l'accent sur une gestion prudente des finances publiques et d'approfondir les réformes institutionnelles en vue d'atteindre les objectifs du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP III).

Le cadrage macroéconomique de la loi de finances 2010 est bâti sur les hypothèses d'un taux de croissance nominal de 4.6 % et d'un taux d'inflation de 4.8 %. L'objectif premier d'exécution du solde budgétaire (dons inclus) était planifié à hauteur d'un déficit de 4.5 % du PIB.

Politique budgétaire

En termes nominaux, le budget a bénéficié de recettes publiques imprévues provenant du secteur minier (primes et redevances des industries du cuivre et d'or). L'appui budgétaire a repris au troisième trimestre. Les perspectives pour la fin de l'année 2010 sont restées favorables.

Dans le cadre de l'exécution de la loi de finances 2010, les autorités ont adopté un budget annexe, permettant d'économiser les recettes non fiscales supplémentaires pour répondre aux besoins de financements futurs et maintenir les dépenses totales globalement inchangées. Une nouvelle distribution des crédits a été retenue, afin de tenir compte de l'introduction d'allocations en espèces pour les fonctionnaires en matière de logement et de transport, au lieu de transferts en nature.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 4.9 % entre 2009 et 2010, passant de 202.3 milliards MRO en 2009 à 212.2 milliards MRO en 2010. La part de ces recettes dans le PIB passera ainsi de 25.5 % du PIB en 2009 à 23.3 % en 2010. Grâce aux progrès de la collecte, les recettes fiscales ont progressé en 2010. L'administration fiscale a poursuivi la modernisation de ses services, notamment avec le recensement fiscal. Elle a intensifié la lutte contre la fraude. Cet effort était soutenu par la mise en réseau via Internet du système Sydonia, dans sa première étape en juillet 2010. Ce système d'information intégré, dédié aux opérations douanières, a généré une augmentation spectaculaire des recettes. Cette hausse est due à l'élargissement de la base fiscale des opérations douanières qui se concluaient auparavant de façon manuscrite, facilitant l'évasion fiscale. Le système Sydonia apporte une transparence parfaite aux opérations portuaires. Par ailleurs, la reprise des dons a consolidé la performance des recettes budgétaires. Cette performance traduit l'engagement ferme du gouvernement mauritanien en faveur de l'assainissement budgétaire.

Les dépenses totales et prêts nets ont légèrement cru de 1.2 % entre 2009 et 2010, passant de 243 milliards MRO à 245.9 milliards MRO, même si leur poids par rapport au PIB nominal a diminué de 30.6 % à 27 %. Cette situation traduit la baisse des dépenses courantes et le renforcement des dépenses d'investissements. La réforme de l'administration publique reste prioritaire, afin de contenir une masse salariale, qui absorbe plus de 50 % des recettes fiscales. Les dépenses d'investissements ont augmenté de 6 %. Cette situation est imputable à la forte mobilisation des financements extérieurs (environ 10 % d'augmentation en 2010), qui sont en dessous des prévisions initiales de la table ronde de Bruxelles, en raison du report à 2011 de certains décaissements.

En somme, l'exécution des opérations financières de l'État en 2010 s'est traduite par une amélioration des déficits budgétaires, par rapport aux prévisions initiales et au niveau atteint en 2009. Cette amélioration est liée à un accroissement des recettes, plus rapide que celui des dépenses. Le déficit global s'est amélioré, passant de 5.1 % du PIB nominal en 2009 à 3.7 % en 2010.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	34.8	28	24.2	25.5	23.3	23.9	24.5
Recettes fiscales	30	17.3	15.5	15.2	13.3	13.1	13
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	4.3	2.2	0.8	0.8	0.8	1.5	2.3
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	37.6	29.6	30.7	30.6	27	26.9	27.4
Dépenses courantes	23.7	21.6	24.2	23.5	20.3	21.4	21.6
Sans les intérêts	21.3	19.8	22.2	21.5	18.7	19.6	19.8
Salaires	5.1	8.8	8.3	9.7	8.3	8.4	8.3
Biens et services	9.3	8.7	6.3	6.5	5.7	6.2	6.3
Intérêts	2.5	1.8	1.9	2	1.6	1.8	1.7
Dépenses en capital	13.8	8	6.5	6.5	5.4	5.5	5.8
Solde primaire	-0.4	0.2	-4.6	-3.1	-2.1	-1.2	-1.2
Solde global	-2.9	-1.7	-6.5	-5.1	-3.7	-3	-2.9

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417442>

Politique monétaire

L'évolution de la situation monétaire durant l'année 2010 est marquée par le retour des aides internationales. Dans ce sens, le rétablissement de la confiance dans le système financier demeure l'objectif de la Banque centrale de Mauritanie (BCM). Cependant, la BCM est responsable de la mise en œuvre de la politique monétaire, mais sa marge de manœuvre en matière de maîtrise de l'inflation est très limitée. La hausse de l'indice des prix à la consommation (IHPC) en 2010 répercute celle des produits de première nécessité, comme les produits alimentaires et les hydrocarbures. Après un taux de 2.2 % en 2009, l'inflation s'est établie à 6.1 % en moyenne annuelle.

L'objectif déterminé avec le FMI est de maintenir l'inflation autour de 5 % pour les prochaines années. Les facteurs exogènes, tels que les prix des hydrocarbures, les prix des matières premières et les prix des biens alimentaires, provoquent des tensions inflationnistes peu absorbables par la politique monétaire de la BCM. Cette situation reflète la vulnérabilité de la Mauritanie face aux chocs exogènes et explique la prudence de la politique menée par les autorités monétaires. La meilleure maîtrise des dépenses publiques en 2010 a permis de contenir la détérioration du compte courant de la balance des paiements et de contribuer significativement à la maîtrise de l'inflation. Par ailleurs, le suivi et l'analyse mensuels de la conjoncture économique et financière ont aidé à mieux anticiper les risques inflationnistes. A ce niveau, l'importance et la fiabilité du système statistique est cruciale.

Un intérêt particulier est réservé à la question de l'efficacité de la politique monétaire, via le taux d'intérêt directeur. Un réexamen de la cohérence de la structure du taux d'intérêt est prévu en 2011. L'objectif est d'améliorer la transmission de la politique monétaire à la sphère réelle. Ce réexamen devrait conduire à de nouveaux assouplissements du taux d'intérêt directeur, fixé à 9 %, qui consisteraient à réduire le niveau des taux moyens pratiqués par les banques commerciales. Ces dernières demeurent très timides dans le processus de financement de l'économie mauritanienne, en accordant peu de crédits au secteur privé. Elles appliquent des

marges très élevées qui dépassent la couverture du risque.

Les autorités monétaires œuvreront pour davantage de flexibilité du taux de change en apportant plus de lissage, afin d'éviter les volatilités qui déstabilisent l'ouguiya et perturbent les investisseurs étrangers.

En 2011, l'inflation devrait rester à un niveau assez élevé proche de 5.7 %, en lien avec une hausse des cours moyens du pétrole, une hausse modérée des produits alimentaires importés et une campagne agricole relativement bonne. L'orientation de la politique monétaire devrait rester inchangée.

Position extérieure

Le solde déficitaire du compte courant s'est nettement amélioré, passant de -12.6 % du PIB en 2009 à -8.8 % en 2010. Ce résultat, en dépit de la relative détérioration du solde des revenus et de la légère baisse du solde excédentaire des transferts courants, s'explique essentiellement par la forte amélioration du solde du commerce extérieur. Après un pic enregistré en 2008 de -15.6 % du PIB, l'amélioration du solde du compte courant ne cesse de se consolider. Cette tendance devrait se maintenir en 2011 et 2012, avec un élargissement du volume des produits miniers exportés, sous réserve d'absence d'alourdissement de la facture pétrolière. Les importations devraient logiquement croître : elles sont intimement liées aux activités des industries extractives, qui avancent des agendas chargés de nouveaux investissements.

La balance commerciale devrait enregistrer une amélioration nette passant d'un déficit de 2.7 % du PIB en 2009 à 12 % en 2010, grâce à la reprise des exportations en volume et en valeur, notamment celles liées aux produits miniers. Outre l'accroissement des volumes exportés, les produits miniers (or, cuivre et fer) ont bénéficié d'une hausse des prix à deux chiffres. En revanche, depuis 2009, les importations ont continué à reculer pour atteindre 40.9 % du PIB. En 2010, la contraction des importations est due essentiellement à la rupture prolongée des exportations marocaines en produits alimentaires, suite aux inondations.

Le déficit du compte des services s'est nettement creusé en 2010, pour représenter -23.3 % du PIB en 2010 contre -15.9 % en 2009, sous l'effet de l'augmentation des dépenses en services extérieurs et de l'augmentation des frais des services d'études pour les sociétés minières et pétrolières.

Les réserves de la BCM avaient atteint un niveau très bas en 2008, pour ne plus représenter que l'équivalent de 1.7 mois d'importations. Elles ont augmenté en 2009 pour représenter 2.5 mois d'importations et elles atteindront, selon les prévisions, l'équivalent de 3 mois d'importations en 2010.

L'ensemble de la dette extérieure de la Mauritanie est public. L'essentiel a été contracté auprès des créanciers multilatéraux notamment la BAD, la BisD, la BM ou l'Agence française de développement (AFD), à l'exception de la Libye, du Koweït et du Fonds d'Abu Dhabi. Au terme de l'année 2009, le stock de la dette extérieure publique de la Mauritanie a été évalué à 3 milliards USD, contre 2.6 milliards USD en 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 14.1 %. Pour 2010, la dette extérieure publique devrait atteindre les 55.2 % du PIB, après avoir enregistré un record historique de 92.9 % du PIB en 2009. Des conventions de rééchelonnement ont été signées avec la Libye et le Fonds d'Abu Dhabi. Les négociations se poursuivent et sont à un stade avancé avec le Koweït. On devrait assister à une légère amélioration de cette dette extérieure publique pour atteindre le seuil de 50 % du PIB pour les années à venir. L'objectif est de financer le programme d'investissements publics tout en préservant la viabilité de la dette.

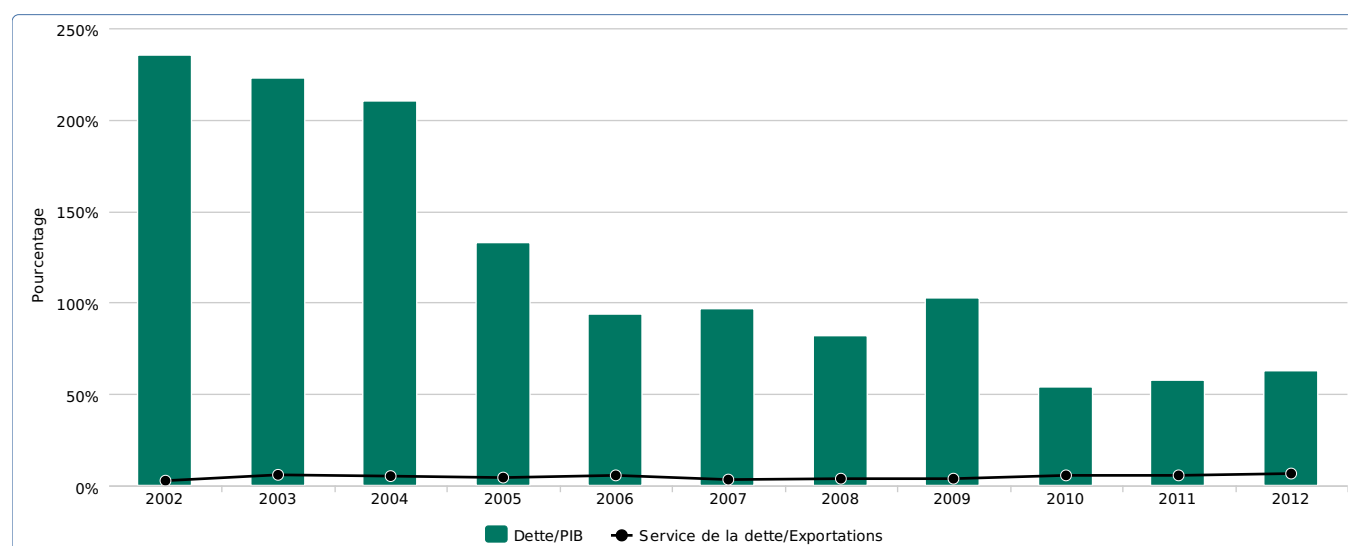
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-8.7	0.8	-4.3	-2.7	12	8.2	3.8
Exportations de biens (f.o.b.)	28.8	51.5	50.6	45	52.9	50.7	47.1
Importations de biens (f.o.b.)	37.5	50.7	54.9	47.7	40.9	42.5	43.4
Services	-7	-16.1	-17.6	-15.9	-23.3	-19.8	-15.3
Revenu des facteurs	11	-0.3	0.9	1.7	0.6	0.7	-0.3
Transferts courants	8.8	5.1	5.5	4.3	2	2.8	2.7
Solde des comptes courants	4.1	-10.5	-15.6	-12.6	-8.8	-8.1	-9.1

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418411>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412179>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le climat des investissements demeure peu favorable au développement d'un secteur privé compétitif. Les entraves au développement du secteur privé demeurent multiples dont les plus importantes sont *i)* l'instabilité, l'insécurité et le risque de terrorisme qui règnent dans le pays ; *ii)* l'accès limité au crédit, avec des garanties bancaires excessives visant à couvrir la totalité du risque ; *iii)* la fiscalité inadaptée et la faiblesse de l'administration de la politique fiscale ; *iv)* la faiblesse des infrastructures ; et *v)* la corruption. Néanmoins, la stabilité politique est de retour. Le gouvernement place en ligne de mire la lutte contre la corruption. La question persistante reste de savoir comment mettre à profit cette stabilité politique en faveur de l'amélioration du climat des investissements privés.

Les échecs des réformes antérieures pour promouvoir l'initiative privée font l'objet d'une analyse par un cabinet international d'avocats d'affaires engagé par le gouvernement. A la lumière de ce diagnostic, il est question de proposer un nouveau cadre légal, afin de promouvoir le partenariat public privé (PPP). Ce nouveau cadre vise à :

- Moderniser le code des marchés publics, miniers et pétroliers,
- Réviser le code des investissements en incluant notamment des incitations aux investissements au moyen d'exonérations douanières et fiscales,
- Mettre en place une législation complémentaire et spécifique favorisant le développement de partenariats public-privé,
- Centraliser et simplifier des formalités administratives avec un guichet unique,
- Sécuriser les investisseurs étrangers en introduisant l'arbitrage international pour le règlement des différends, y compris ceux qui concernent le partenariat public-privé.

Selon les classements internationaux en matière de climat des affaires et de compétitivité, la Mauritanie serait dans le peloton de queue. Le dernier rapport de la Banque mondiale *Doing Business*, daté de 2011, classe la Mauritanie à la 165^e position sur 183 pays, derrière le Sénégal (152^e) et le Mali (153^e), ses pays voisins. Ce classement marque un gain d'une place en 2010. Par ailleurs, selon l'indice de compétitivité des affaires 2010/11 du Forum économique mondial, la Mauritanie occupe la 135^e place sur 139 pays, soit un recul de huit places, qui la situe loin derrière le Sénégal (104^e) et le Mali (132^e).

En dehors des opportunités dans les ressources naturelles, le niveau des IDE demeure très faible. Outre le pétrole et le secteur minier, les IDE ont ciblé le secteur financier et le secteur des télécommunications. Après le désengagement du groupe Tunisaïr dans le capital de Mauritania Airways, le secteur du transport aérien est de nouveau dans la ligne de mire. Les autres secteurs n'ont pratiquement pas bénéficié d'IDE.

La concurrence très rude dans le secteur des télécommunications ne permet pas son développement. L'investissement des opérateurs se limite aux efforts commerciaux, sans pour autant qu'ils participent aux travaux de renforcement des infrastructures.

Le secteur informel reste dominant et continue d'empêcher le développement du secteur privé. Le tissu industriel en Mauritanie, en dehors du secteur pétrolier et minier, est dominé par des PME informelles.

Autres développements récents

Une panoplie de projets et de réformes, qui rejoint celle déjà lancée avec le retour des donateurs, comme la BM, le FMI, l'AFD, la BisD, la BAD, le Pnud et le Fonds arabe pour le développement économique et social (Fades), a été décidée. Un financement extérieur a été trouvé après la réunion de la table ronde pour la Mauritanie à Bruxelles en juin 2010. A cette occasion, un programme d'investissements publics, couvrant la période de 2011 à 2013, a été présenté. Ce programme comprend un portefeuille de projets prioritaires d'un montant global de 4.2 milliards USD. Ces projets auront trait à *i)* l'accélération de la croissance économique et au développement du secteur privé ; *ii)* à l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, *iii)* au développement des ressources humaines et au meilleur accès aux services de base ; *iv)* à l'amélioration de la gouvernance et au développement institutionnel.

Un grand nombre de ces projets concerne l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. L'objectif est d'améliorer la desserte en eau potable à Nouakchott et dans un certain nombre de villes urbaines et de zones rurales, en même temps que sont menés des efforts pour recueillir et stocker les eaux perdues en ruissellement. L'objectif est également de doter la capitale d'un réseau d'assainissement moderne.

Le secteur de l'électricité en Mauritanie est considéré comme l'un des maillons faibles du développement dans le pays. Très en retard par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce secteur est caractérisé par une multitude de réseaux isolés, des coûts de production élevés, l'insuffisance de l'offre des réseaux et l'accroissement de la demande. Par ailleurs, la Société mauritanienne d'électricité (Somelec), société d'État, est en situation financière difficile, mais en cours de redressement. Les projets entamés dans ce secteur visent à la fois une augmentation considérable de la production et le développement des réseaux de transmission et de distribution. Le plus important projet est basé à Nouakchott et consiste à construire une centrale à gaz et fuel de 350 mégawatts. Dans le même temps, des études sont menées pour diversifier les sources d'électrification, en exploitant l'énergie thermo-solaire et l'énergie éolienne.

Le gouvernement a exprimé sa forte détermination pour renforcer les infrastructures de transport en Mauritanie, afin de mettre en valeur les ressources naturelles du pays, encourager ainsi les IDE et améliorer l'intégration régionale de certaines régions, aujourd'hui enclavées. Le plan d'investissement (PIP) comprend plus de 1 300 km de nouvelles routes, programmées pour les trois prochaines années (2011-13). Le transport aérien bénéficiera dans le même cadre d'un nouvel aéroport international à Nouakchott. Dans le transport maritime, après les projets d'élargissement et le renforcement de capacité du port minéralier de Nouadhibou en 2010, un projet de construction d'un terminal conteneur pour le port autonome de Nouakchott (Panpa) est programmé en 2011.

Partenaires économiques émergents

Alors que l'UE continue de dominer le marché mauritanien en termes de commerce et d'IDE, les échanges avec les nouveaux partenaires émergents (PE) se sont multipliés ces dernières années. La Russie, le Brésil, la Turquie et la Chine sont considérés comme les plus actifs en Mauritanie.

Selon les chiffres 2009 des douanes mauritaniennes, la Russie est le deuxième partenaire commercial le plus important, derrière l'UE. Elle doit sa place aux exportations d'hydrocarbures en Mauritanie, qui s'élèvent à 27 milliards MRO en 2009. La Chine occupe une confortable troisième place. Contrairement à la Russie, les exportations chinoises vers la Mauritanie sont très diversifiées : elles concernent le thé, les vêtements et le textile, les petites machines, les emballages et les conditionnements, les voitures et les plateformes de forage. Les exportations chinoises vers la Mauritanie ont dépassé les 25 milliards MRO en 2009, enregistrant au passage une croissance de plus de 11 % par rapport à 2008. C'est une tendance qui ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. Le Brésil se positionne à la quatrième place, avec plus de 18 milliards MRO d'exportations vers la Mauritanie. Ces exportations concernent essentiellement le sucre de canne ou de betterave, les cigarettes, les ciments non pulvérisés dit « clinkers », les essieux, roues et pièces de rechanges pour véhicules, ainsi que les volailles. La Turquie occupe, elle, le cinquième rang avec plus de 4 milliards MRO, grâce essentiellement aux « clinkers », aux levures et aux cigarettes.

Contexte politique

L'événement politique et culturel phare de l'année est la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de la Mauritanie, le 28 novembre 2010. Pour l'occasion, les autorités de Nouakchott ont lancé et inauguré plusieurs ouvrages publics et des projets de développement, presque partout dans le pays. L'autre fait saillant est la lutte réussie par le pouvoir, contre le terrorisme. Dans le désert malien, le gouvernement a engagé une lutte contre les éléments d'Aqmi. Parallèlement, un dialogue religieux a été initié avec les présumés terroristes islamistes détenus à la prison centrale de Nouakchott. Par la suite, plusieurs dizaines ont bénéficié de la grâce présidentielle.

Au niveau national, il est aussi question d'organiser un concours de recrutement de 500 prêcheurs (imans), parmi 1 850 postulants recensés dans le pays par le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel. Il s'agit d'une vaste campagne de revalorisation de ce corps de métier. Ce recrutement confirme la volonté de réconciliation de l'État avec la religion.

La liberté de la presse semble également trouver un nouvel élan, avec le premier face à face radiotélévisé du président de la République et des médias mauritaniens, tenu le 5 août 2010 au palais des Congrès. Complètement inédit dans le panorama médiatique mauritanien, cet entretien confirme l'intention du Président de jouer la carte de la transparence et de la communication pour une meilleure gouvernance. Le président Mohamed Ould Abdel Aziz y a abordé, sans tabou, la situation générale du pays, la question du terrorisme, la lutte contre la corruption, l'éducation nationale, ainsi que les problématiques des langues nationales. Auparavant, aucun président n'avait clarifié la position de l'État face à ces sujets jugés sensibles.

Dans la même lancée, la lutte contre la corruption s'intensifie. Autour des mauvais gestionnaires, l'étau se resserre. Mohamed Lemine Ould Dadde, commissaire aux droits de l'Homme et à l'action humanitaire, a été limogé. D'autres responsables, soupçonnés de faux et d'usage de faux, ont été mis à l'écart.

La réunion de Paris du 20 février 2010 a été par ailleurs une réussite. La communauté internationale a pris acte des avancées démocratiques et alloué une enveloppe conséquente au développement de la Mauritanie.

L'année 2010 aura également été marquée par l'entame du dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition. Le président a reçu certains leaders de l'opposition.

Le premier congrès de l'Union pour la République (UPR) s'est tenu au cours de cette même année. La majorité politique s'est par ailleurs élargie, grâce à une coalition entre, d'un côté, l'Alliance pour la justice et la démocratie et le Mouvement pour la rénovation (AJD/MR) et de l'autre, le parti Adil, dirigés respectivement par Ibrahima Mocatr Sarr et Ahmed El Waghef.

À noter également la poursuite de l'opération de retour des réfugiés, la construction de routes à Nouakchott et de nouvelles villes à l'intérieur, l'inauguration du campus universitaire, le lancement et l'inauguration de projets de développement en faveur des populations à Nouakchott et à l'intérieur du pays.

Contexte social et développement des ressources humaines

Le processus de développement en Mauritanie a été marqué au cours des dernières années par des manquements, aussi bien au niveau de la gouvernance politique, économique qu'administrative. Ceci s'est traduit par un faible indice de développement humain (IDH) de 0.433, plaçant le pays au 136^e rang mondial sur 169 pays classés. La situation des OMD n'est point reluisante. On n'observe pas d'amélioration substantielle depuis quelques années. Le rapport 2010 sur la réalisation des OMD montre que les principaux retards concernent le secteur de la santé, de l'environnement, de l'emploi et de certaines composantes importantes du genre.

Les indicateurs en matière d'accès universel à l'enseignement fondamental (objectif 2) ont connu une avancée remarquable avec un taux de scolarisation net dans le primaire de 73 % en 2008, contre seulement 49 % en 1990. De même, toujours dans le secteur de l'éducation, la parité filles/garçons a été atteinte dans l'enseignement fondamental en 2000/01 (composante de l'objectif 3). Le rapport filles/garçons, qui était de 0.72 en 1990, est à 1.02 en 2008. Cependant, le niveau d'achèvement est faible (72 % en 2009/10) : trois enfants sur 10 n'atteignent jamais la fin du cycle fondamental. Le niveau de qualité demeure également préoccupant, tant du point de vue des conditions de scolarisation que celui du niveau d'acquisition des élèves. S'agissant du taux brut de scolarisation dans le secondaire, contrairement à la hausse substantielle enregistrée entre 2000 et 2004, où il est passé de 19.4 % à 29.6 %, ce taux est demeuré pratiquement stable tout au long de la période 2004-08, ne dépassant guère 30.6 %.

Pour les objectifs relatifs à la santé, la situation demeure préoccupante. Les évolutions ne sont guère satisfaisantes. Les indicateurs restent éloignés des cibles retenues dans les OMD, en matière de mortalité infantile (122 pour 1 000 en 2007, pour une cible de 45 pour 1 000) et maternelle (686 pour 100 000 naissances vivantes en 2007, pour une cible de 232 pour 100 000 naissances vivantes). La mauvaise qualité des services, la faiblesse de leur accessibilité et de leur utilisation, couplées à une ignorance des signes de danger des maladies de l'enfant et des complications de la grossesse, demeurent les causes sous-jacentes importantes des mortalités infantile et maternelle. Quant aux causes structurelles, elles sont liées au système de santé déficient à tous les niveaux, accentué par la non intégration de certains programmes, notamment la nutrition, dans les autres politiques sectorielles, ainsi que la faiblesse des alternatives de paiement solidaire des soins.

Les indicateurs en matière de VIH/sida (taux de prévalence stable autour de 0.6 % depuis quelques années), de paludisme et de tuberculose montrent que ces maladies ne progressent plus. La tendance peut être renversée. Un cadre stratégique de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/sida est en place depuis 2002.

La participation des femmes aux décisions politiques a connu une remarquable amélioration depuis 2006, même si des progrès sont encore nécessaires. Cependant, les discriminations à l'égard des femmes demeurent fortes, notamment en matière économique. Il leur est toujours très difficile de faire reconnaître leurs droits.

En matière d'emploi, la situation de la Mauritanie n'est guère satisfaisante, les taux de chômage (31 % en 2008) et de sous-emploi (14 % en 2008) étant élevés, et le secteur informel très dominant (85 % de l'emploi en 2008). La croissance du secteur moderne est fort peu créatrice d'emplois (notamment dans le secteur minier). Elle alimente essentiellement le secteur informel, qui ne fournit pas d'emplois « décents », au sens du Bureau international du travail (BIT). Le passage des unités économiques du secteur informel au secteur formel demeure l'exception. En termes de stratégie, le CSLP 2006-10 soulignait déjà l'un des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du cadre 2001-04, à savoir l'absence d'un lien entre l'emploi et l'axe majeur de la stratégie, c'est à dire l'accélération de la croissance et son ancrage chez les pauvres.

Globalement, il convient de constater que les stratégies successives de lutte contre la pauvreté ne sont pas parvenues à réduire le phénomène dans le milieu rural, ce que confirme l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2008 (diminution globale de l'incidence de la pauvreté qui passe de 46.7 % en 2004 à 42 % en 2008, mais augmentation sur cette période en milieu rural de 74.8 % à 77.7 %). Cela s'explique par le très faible impact des stratégies de développement de la production agricole et pastorale, qui reste très irrégulière et dont la tendance est en recul sensible. Le développement des services de base ne progresse guère en milieu rural, ce qui reflète une incapacité à cibler les interventions de l'État au profit des plus défavorisés.

En termes d'allocations, les dépenses publiques consacrées aux secteurs sociaux n'ont guère évolué ces dernières années. Selon la loi de finances 2010, 4 % et 13 % des dépenses publiques sont allouées à la santé et à l'éducation. Au niveau de la santé, les principales actions entreprises au cours des dernières années pour améliorer la performance du secteur concernent l'adoption d'un plan d'action triennal 2010-12 et la revue du CDMT 2009-11. En ce qui concerne l'éducation, les efforts déployés au titre du Programme national de développement du secteur (PNDSE) ont porté sur le renforcement des infrastructures scolaires et de formation,

ainsi que sur le recrutement et la formation de personnel enseignant.

La gouvernance économique a été marquée en 2010 par la consécration de la reprise de la coopération entre la Mauritanie et ses partenaires techniques et financiers, suite au retour à l'ordre constitutionnel. Sur cette lancée, un programme triennal a été conclu en mars 2010 avec le FMI, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Des engagements pour une meilleure gouvernance ont également été pris. Les résultats obtenus au titre du programme augurent de meilleures perspectives économiques. De même, on note l'adoption en 2010 de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

La table ronde pour la Mauritanie, tenue en juin 2010 à Bruxelles, a été la première occasion offerte, depuis le retour à un ordre constitutionnel, de débattre des plans stratégiques du pays, de sa situation géopolitique, ainsi que des progrès accomplis dans l'amélioration de la gouvernance et de ses réformes dans divers secteurs, dont les finances publiques, les transports, l'énergie, l'éducation et l'investissement privé. Elle a permis de dégager un consensus sur les acquis et les défis à relever sur les plans politique, économique et social. Il a été convenu que le cadre de référence pour aborder ces défis est le CSLP.

Au titre des réformes structurelles, malgré les avancées enregistrées au cours des derniers mois, des inquiétudes persistent. Elles concernent notamment le portefeuille des entreprises publiques (lenteur de restructuration de la Somelec notamment et création tous azimuts de nouvelles entreprises dans le secteur des transports terrestre et aérien), la réforme de la fonction publique (dont la masse salariale absorbe 50 % des recettes fiscales), ainsi que la qualité et la disponibilité des données statistiques. Par ailleurs, l'économie, faiblement diversifiée, subit fortement les chocs extérieurs par le biais des industries extractives. Le secteur primaire reste le maillon faible de l'économie mauritanienne, malgré l'énorme potentiel halieutique et agropastoral du pays.